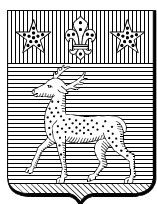


MAIRIE

DU



FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 10
- présents : 07
- votants : 07

L'an deux mil-vingt-trois, le quatorze avril à 18 heures 30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Mr **André PESCE**, Maire

Date de convocation : 07/04/2022

Présents : Mrs DROGOU- SPANU D., HONNORAT J., PELLEGRIN J. et Mmes BERAUD M., BONNETTY M., OBRADOS A..

Absents : Mme ALBANO N. et Mrs FAY E.P., JACOMET M..

Objet: BP 2023-M57 et M40

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal les budgets prévisionnels pour l'année 2023, ils s'équilibrent comme suit :

	Dépenses	Recettes
• M57		
Fonctionnement	237 793.39€	237 793.39€
Investissement	120 339.18€	120 339.18€
• M40		
exploitation	121 466.79€	121 466.79€
investissement	65 109.36€	65 109.36€
• TOTAL 2023		
M57	358 132.57€	358 132.57€
M40	186 576.15€	186 576.15€

Adopté à l'unanimité des membres présents



André PESCE
Maire de LE FUGERET

RF

Sous-préfecture de Castellane

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 16/04/2023

004-210400909-20230414-DE_2023_009-DE